

Document Unique et suivi

<https://www.estim-formation.com/formation-le-document-unique-et-son-suivi>

Objectifs de la formation

- Comprendre les obligations issues du décret 2001-1016.
- Connaître les clés de réussite : démarche de gestion de projet.
- Maîtriser la méthodologie à adopter : identifier les risques, les évaluer, identifier la prévention existante, établir le plan d'action.
- Savoir rédiger et mettre à jour le Document Unique.

Programme pédagogique

Connaître le contexte réglementaire

- Directive 89/391/CEE du 12 juin 1989
- Décret n°2001-1016 du 5 novembre 2001
- Articles du code du travail
- Rôle des différents organismes compétents
- Documents pouvant contribuer à l'évaluation des risques

Savoir élaborer un Document Unique

- Préparation de la démarche : les clés du succès
- Différence entre danger et risque
- Définition des unités de travail
- Analyse des situations de travail
- Méthode d'évaluation des risques
- Formalisation du Document Unique

Savoir exploiter le Document Unique

- Définition et mise en œuvre du plan d'action
- Mise à disposition du Document Unique
- Conditions et périodicité de mise à jour du Document Unique
- Prise en considération de l'évaluation des risques dans le management de l'entreprise.

Prérequis et public cible

Modalité d'évaluation pédagogique

Évaluation des compétences acquises par les stagiaires :

A l'issue de la formation, un contrôle de connaissances permettra d'évaluer les compétences acquises par chaque participant.